

INNOVATIONS & APPLICATIONS

VU POUR VOUS

Tous les visages du risque à Expoprotection

Le salon Expoprotection, situé au Parc des expositions de Villepinte, a refermé ses portes sur une édition 2010 qui a tenu toutes ses promesses. Du 2 au 5 novembre, près de 23 000 visiteurs sont venus à la rencontre des 750 exposants répartis selon les cinq thématiques de la gestion et de la prévention des risques : lutte contre le feu, sûreté/sécurité, santé au travail, risques industriels et technologiques, workwear (EPI) et risques naturels. Objectifs : découvrir les dernières nouveautés, nouer des contacts et comprendre les enjeux actuels de ces secteurs. Pour cela, plus d'une centaine de conférences, animées par 200 intervenants, ont permis de mettre en lumière et de débattre de l'actualité de la profession : les nouvelles formes de délinquance, les TMS, l'impact des risques naturels sur les entreprises, les nouveaux modèles d'organisation...



Toute l'équipe de *Face au Risque*, partenaire du salon, était présente durant ces quatre jours, aussi bien sur son stand, avec notamment la présentation du site Internet www.faceaurisque.com, que sur l'ensemble du salon, à l'affût des dernières nouveautés ou durant les conférences, qui ont connu, par ailleurs, un vif succès.

Le parcours des responsables sûreté/sécurité

Parmi celles-ci, à noter la présentation « Etre responsable sûreté/sécurité/feu

aujourd'hui » animée par Marc Bohy, rédacteur en chef de *Face au Risque*. Chacun des intervenants a présenté son parcours professionnel.

Elodie Le Guillou, chef de mission Gestion des Risques du groupe Accor, a commencé son cursus universitaire par des études de droit puis, « par hasard », a poursuivi vers un Master Gestion des risques et crises à la Sorbonne complété par un stage dans la Gendarmerie nationale. Concernant le statut des femmes dans la profession, elle considère qu'il y a parité au moment des études, qu'elles sont majoritaires lors des stages, mais « pour l'instant » encore minoritaires chez les directeurs sûreté.

Guillaume Tiffreau est chargé d'études Risques et Crises à la Direction sûreté et management des risques d'Aéroports de Paris. Après être passé par la Direction communication et crises chez Disneyland Paris et avoir effectué une formation Intelligence économique et analyse de risques et Ingénierie de l'information à Marne-la-Vallée, il intègre ADP. Il relève l'intérêt de la norme ISO 31000 qui permet l'adoption d'un vocabulaire commun et la formalisation des pratiques. Surtout pour les PME puisqu'il note que les grands groupes ont déjà formalisé les choses.

Enfin, Julien Marcel du CDSE (Club des directeurs de sécurité des entreprises) qu'il intègre après des études de droit à Poitiers puis de Risk management à Nanterre. Il est animateur de la commission CDSE Junior, réservée aux hommes et femmes de 25 à 35 ans. Elle permet selon lui d'avoir un œil nouveau sur la sécurité. La moitié des membres du CDSE Junior viennent du juridique, commente-t-il.

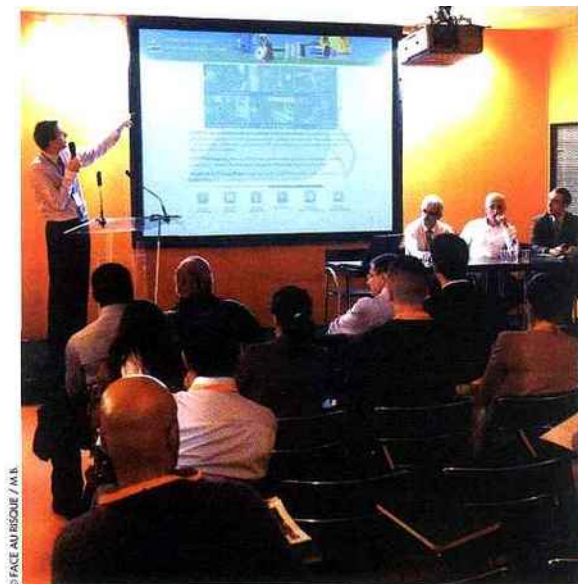
Vidéosurveillance, HD ou analogique ?

Deux autres tables-rondes, « Applications, enjeux et limites » autour de la vidéosurveillance HD et « Responsable sécurité physique et RSSI : comment collaborer pour améliorer la sûreté de l'entreprise ? » ont été animées par David Kapp, chef de rubrique Techniques & Technologies à *Face au Risque*.

Dans la première, Mathieu Lesieur, référent marketing sur les gammes vidéosurveillance IP et analogique pour la France chez Sony et Xavier Sanchez, ingénieur et formateur chez Axis communications, présentent tour à tour les avantages de la haute définition : meilleure qualité d'image, meilleurs algorithmes de traitement, fonctions avancées... Pierre Grard, directeur Sûreté Sécurité ETDE SA, filiale de Bouygues Construction, président d'honneur et fondateur de l'Agora des directeurs sécurité, se montre plus modéré. Certes les avancées sont indéniables mais il ne faut pas perdre de vue l'objectif assigné au système, ni oublier ce qu'implique l'adhésion à cette nouvelle technologie (adopter la HD signifie adopter un système HD de bout en bout). Finalement les trois intervenants se retrouvent pour convenir qu'un système de vidéosurveillance doit d'abord être pensé et conçu pour répondre à une problématique dans laquelle la technologie sera l'accessoire pour mettre en œuvre une politique de sûreté. Il s'agit donc d'être attentif à la finalité avant de convenir du moyen de la réaliser.

Sécurité des systèmes d'informations

Dans la seconde table ronde, Pascal Basset, responsable de la conformité au PMU et Hervé Pierre, dirigeant d'Euronethic et responsable sûreté chez Technicolor (ex-Thomson) présentent les enjeux de la sécurité des systèmes d'informations. Les points de convergence entre la sécurité « physique » et « logique » ne manquent pas : charte informatique, règlement intérieur, géolocalisation, fichiers clients ou employés... et les divergences, tant dans le parcours professionnel que dans les outils, sont à la hauteur du défi que les deux fonctions doivent relever. Les deux orateurs appellent à la création dans les entreprises d'un département ou d'un service de la maîtrise des risques et de l'assurance dans lequel les deux fonctions pourront converger et travailler ensemble autour des mêmes enjeux.



L'Agrépi et la valorisation des compétences

« Quelle formation continue pour garantir les compétences des spécialistes de la maîtrise des risques ? », c'était le titre de la conférence animée par l'Association des ingénieurs et cadres agréés par le CNPP (Agrépi) dans le cadre d'Expoprotection.

Depuis longtemps, l'Agrépi s'implique pour l'amélioration des formations continues des spécialistes des risques. Ses membres interviennent dans de nombreux cursus tant public (universités, lycées) qu'au sein d'organismes privés de formation comme le CNPP. L'Agrépi participe d'ailleurs au Comité d'orientation des programmes de ce dernier. Le CNPP a récemment passé un accord

avec l'Université de Nantes pour l'accession, grâce à une VAE (validation des acquis de l'expérience), des titulaires de l'agrément du CNPP, ou stagiaires en cours de formation, à un diplôme universitaire de type bac +5. Avec à la clé, l'obtention pour les candidats du Master 2 Grisse (Gestion des risques santé sécurité environnement). Sont intervenus Philippe Charlot, vice-président de l'Agrépi, chargé des relations avec les organismes de formation, Thibault Gousset, directeur chargé des opérations régionales au département formation du CNPP et Xavier Michel, chargé de mission auprès de l'Université de Nantes (Polytech Nantes). Patrick Cozette, responsable de la communication de l'Agrépi, animait les débats. ■

Trophées de l'innovation : et les gagnants sont...

Les trophées de l'innovation d'Expoprotection ont été remis dès le mardi 2 novembre. Ils ont récompensé les produits les plus innovants en matière de gestion des risques. Le jury du concours, composé d'experts, de journalistes, d'utilisateurs et de prescripteurs, a décerné trois trophées pour chacune des cinq catégories.

« Lutte contre le feu »

– 1^{er} prix : Sinorix H20 Jet de **Siemens** est une solution d'extinction par production en basse pression d'un brouillard d'eau transporté dans le cœur du foyer et permettant, dans certaines conditions, une extinction à distance.

– 2^e prix : AU1024A2 & AU448A2 de **DEF**. Il s'agit d'un coffret d'alimentation de sécurité dont l'innovation réside dans les fonctionnalités de communication et de traitement dédiées à la maintenance préventive et curative.

– Mention spéciale du jury pour les câbles de protection au feu de **Sycabel**. Créés pour répondre aux besoins de sécurité incendie dans les bâtiments, ils ralentissent la propagation de l'incendie et réduisent la densité des fumées et les émissions dangereuses. Le projet, porté, par un syndicat, est de remplacer le câblage électrique classique actuel en réduisant les coûts de production.

« Sûreté/sécurité »

– 1^{er} prix : Solaris de **Sorhea** est une première barrière infrarouge sans fil dont l'alimentation

s'effectue par panneau solaire et batterie pour une consommation divisée par 1 000 par rapport à une barrière infrarouge classique filaire.

– 2^e prix : Push Bar Alarm de **JPM SAS**. Première fermeture anti-panique avec alarme autonome intégrée pour la sécurité des personnes et la sûreté des biens et contre les sorties frauduleuses.

– Mention spéciale du jury pour Alarmview de **MPLC-Technologies**. Ces équipements vidéo sans fil permettent de sécuriser, surveiller et protéger des personnes, des habitations, des sites industriels et des zones sensibles au niveau international.

– Mention spéciale du jury pour Moviwall de **Hymatom SA**. Le système de détection périmétrique extérieure détecte, mesure et localise toute intrusion jusqu'à 200 m grâce à l'analyse de la coupure de 1 000 faisceaux infrarouge réfléchis par un jeu de miroirs.

« Santé/Sécurité au Travail »

– 1^{er} prix : le harnais HT Ladytrac de **Tractel SAS** est conçu avec une ergonomie adaptée à la morphologie féminine et offre ainsi confort et sécurité accrues en cas de chute.

– 2^e prix : les bottes Macpolar Extrem de **Uvex Heckel France**, légères et maniables, garan-



tissent une totale sécurité et une protection totale contre le froid extrême (jusqu'à -50 °).

– 3^e prix : Cleanair 2F de **Clean air** est un système de protection respiratoire à ventilation assistée offrant un niveau de sécurité, de performance et de confort optimal pour l'opérateur.

« Risques Industriels et Naturels »

– 1^{er} prix : Securalert de **KM – Europ** est une sirène d'alerte de longue portée disposant des dernières technologies électroniques et informatiques lui permettant de s'intégrer dans tout système d'alerte PPI (plan particulier d'intervention et plan d'opération interne).

– 2^e prix : X-Zone 5000 de **Dräger Safety France SAS**. Ce robot détecte les gaz pouvant être reliés d'une manière filaire ou sans fil afin de pouvoir délimiter un périmètre de sécurité. ■